



Coût de la vie en IHP (au 01/11/2023)

Les montants donnés ci-après sont des forfaits mensuels à verser le 1^{er} de chaque mois sur le compte de l'IHP L'Espoir BE89 3501 0362 1785. À l'admission, il est demandé une provision équivalente à 1 mois de forfait mensuel qui sera restituée en fin de séjour sur base de l'état des lieux de sortie.

Journée d'essai

15 €

Habitation communautaire ou semi-communautaire

700 € /mois avec* budget alimentation compris (+45 €/semaine)

550 € /mois sans* budget alimentation

* dépend de l'hébergement proposé.

Le forfait couvre les frais de séjour mensuels, l'alimentation (budget de +- 45 €/semaine), les charges (eau, gaz, électricité, assurance incendie), les produits d'entretien, les déplacements de l'équipe, le renouvellement de l'électroménager et du mobilier.

La participation aux activités du Club Psychosocial « La Charabiole ».

Ne sont pas couverts : médicaments, médecins, pédicure, coiffeur, produits d'hygiène personnelle, vêtements, téléphone, cigarettes, excursions, argent de poche...

Studio supervisé

460 € /mois studio 1 pièce

520 € /mois studio 1 pièce avec sanitaires privés

582 € /mois studio 2 pièces

650 € /mois duplex avec sanitaires privés

Le forfait couvre les frais de séjour mensuels, les charges (eau, gaz, électricité, assurance incendie), les déplacements de l'équipe, le renouvellement du mobilier. La participation aux activités du Club Psychosocial « La Charabiole ».

Ne sont pas couverts : l'alimentation, l'électroménager, les produits d'entretien, médicaments, médecins, pédicure, coiffeur, produits d'hygiène personnelle, vêtements, téléphone, cigarettes, excursions, argent de poche...